

LECTEUR BLUETOOTH B301 : GARANTIE



Garantie sur le lecteur BR301 :

1 an

Garantie sur la batterie :

6 mois

La garantie est appliquée à partir de la date de la facture.

Il n'existe pas de garantie légale en B2B (professionnel à professionnel).

SPF ECONOMIE -Extrait : « En cas d'achat par des personnes morales (telles qu'une SPRL, une SA, une ASBL, une institution publique, etc.), il ne s'agit pas de consommateurs (au sens de la loi) et la loi sur la garantie n'est pas applicable. (...)Ces règles, qui font l'objet d'une jurisprudence abondante, se trouvent aux articles 1641-1649 du Code civil. »

Source: <https://economie.fgov.be/fr/themes/line/belmed-mediation-en-ligne/reqlement-alternatif-de/sous-la-loupe/litiges-de-garantie/regles-en-matiere-de-garantie>



Néanmoins, Corilus & Soft33 offre une **garantie d'un an sur son lecteur eID Bluetooth BR301 BLEU** ainsi que sur **sa batterie** à compter de la date de la facture

Remarque : Comme pour tout remplacement d'appareil électronique, en cas de remplacement pour défectuosité d'un lecteur eID Bluetooth BR301 sous garantie, la période de garantie reste identique. Le nouveau lecteur de carte conserve donc la date de fin de garantie du lecteur défectueux.